REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

Relative à la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2019

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

A

- MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT ;
- MONSIEUR LE VICE-PREMIER MINISTRE ;
- MESDAMES ET MESSIEURS :
 - LES MINISTRES D'ETAT ;
 - LES MINISTRES:
 - LES MINISTRES DELEGUES;
 - LES SECRETAIRES D'ETAT ;
 - LES GOUVERNEURS DE REGIONS.

La présente circulaire fixe les orientations générales de la politique budgétaire, ainsi que les dispositions pratiques pour l'élaboration du budget de l'Etat pour l'exercice 2019.

Le processus d'élaboration du budget de l'Etat pour l'exercice 2019 s'inscrit dans la mise en œuvre de la politique de développement économique, social et culturel de la Nation, sous-tendue par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) découlant de la vision d'un Cameroun émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035.

Il devra, de manière générale, intégrer les exigences du Programme Economique et Financier conclu avec le Fonds Monétaire International en vue de la consolidation d'une croissance économique inclusive. Il devra, en outre, prendre en compte les plans régionaux, communaux et intercommunaux de développement dans le but d'accélérer la politique de l'Etat en matière de décentralisation et de développement local.

Un accent particulier devra être mis sur la mise en œuvre sur le parachèvement du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance (PLANUT), l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2019, l'exécution du « Plan Triennal Spécial Jeunes » 2017-2019 et le soutien aux populations des régions affectées par les crises sécuritaires.

La préparation du budget 2019 devra intégrer les actions contenues à titre transitoire dans le prochain triennat (2019-2021) du vaste Plan de modernisation des finances publiques mis en œuvre par le Gouvernement.